

# Le Nord

ADMINISTRATION 15, rue d'Angleterre, 15 - LILLE - 1, rue des Sept-Âgaches (Grand'Place)

| CONDITIONS                                    |           | PUBLIQUÉ         |               |
|---|-----------|------------------|---------------|
| Par la poste, Un an                           | 20 francs | Annances         | la ligne 0,40 |
| Six mois                                      | 10 francs | Reclames         | 2,00          |
| Trois mois                                    | 5 francs  | Paix-divers      | 4,00          |
| Départements non-limitrophes et ports en sus. |           | Chronique locale | 5,00          |
|   |           | Echos            | 5,00          |
|   |           | Gazette du Nord  | 6,00          |

Temps probable. — En France, des pluies sont encore probables, principalement dans l'Ouest et le Sud, avec temps assez doux.

Celui qui fait le bien en son temps a travaillé pour les siècles.

## CHAMBRE des DEPUTÉS

Suite et fin de la séance du samedi 23 mars

### LES CHEMINOTS

M. THOMAS, au nom de M. Colly, défend le texte suivant lequel les cheminots, révoqués lors de la grève de 1910, sont réintégrés. M. BARTHOU répond que l'Etat ne peut employer les cheminots des autres Compagnies sans faire tort à son personnel, mais il s'entretient avec le ministre des Travaux Publics près des Compagnies en faveur de ces agents.

La motion Thomas est adoptée en ce qui concerne les déclarations du Gouvernement sur la réintégration des cheminots.

La clôture est prononcée.

L'ensemble du projet d'amnistie est voté par 481 voix contre 36.

L'ordre du jour

M. DESCHANEL demande à la Chambre de régler son ordre du jour.

M. BUISSON demande qu'à la rentrée on poursuive la discussion des lois laïques.

Divers autres députés réclament pour des projets déjà inscrits.

M. BARTHOU appelle l'inscription à l'ordre du jour du projet sur le port de Nantes, et ensuite celui sur la dette publique.

LA CLÔTURE

M. DESCHANEL met aux voix la date du 6 mai pour la rentrée des Chambres qui est votée par 481 voix contre 123.

La séance est levée à 7 h. 30.

## SÉNAT

Suite et fin de la séance du samedi 23 mars

### LE TRAITÉ FRANCO-ESPAGNOL

M. MELINE accepte le traité parce qu'il répond aux sentiments de solide amitié qui unissent les deux nations espagnole et française, mais il contient de grosses concessions. Il apporte des restrictions à notre liberté économique au Maroc.

M. DE SELVES, rapporteur, demande un Sénat, au nom de la Commission, de voter à l'unanimité le traité franco-espagnol. Ce traité, dit-il, développera et fortifiera les liens d'amitié avec la noble nation espagnole.

M. PICHON ne méconnaît pas ce qu'il y a de fondé dans les critiques de M. Melinc. En somme, dit-il, il y a eu de grandes et de belles choses, mais il y a aussi eu de grosses concessions.

L'article unique du projet ratifiant le traité franco-espagnol est adopté.

M. DUBOST met aux voix la date du 6 mai pour la prochaine séance qui est adoptée. Séance levée à 6 heures.

## Le Renouveau

Les menaces répétées de l'Allemagne, spécialement les coups de Tanger et d'Agadir ont réveillé la France : « un esprit nouveau » souffle sur la nation.

Sans conteste, la race française a toujours eu l'esprit vif et inventif : c'est elle qui a inauguré et construit les premiers cuirassés, les premiers sous-marins, les premiers automobiles, les premiers ballons dirigeables, les premiers aéroplanes. On la savait ardente et intelligente ; maintenant elle se réveille, sous un jour nouveau, décidée, résolue, courageuse.

On nous parle sans cesse du génie militaire allemand ; on garde le silence sur celui de la France. Oublie-t-on que c'est la tactique et le canon français qui ont conduit les Bulgares à la victoire, tandis que la direction et les canons allemands n'ont mené les Turcs qu'à la déroute ? En réalité, la France reste un pays d'une activité intellectuelle intense.

Mais ce qui frappe surtout quelconque est attentif à ce qui s'y passe, en ce moment, c'est le réveil du patriotisme.

Que les temps sont changés ! Il n'y a pas bien longtemps encore, un écrivain, pas des moins, Remy de Gourmont, pouvait écrire qu'il ne donnerait pas pour l'Alsace-Lorraine le petit doigt de sa main droite ni son doigt à écrire, ni le petit doigt de sa main gauche qui lui sert à allumer une cigarette.

Vers la même époque, à la Sorbonne, un professeur avec ses élèves, commentait « l'analyse scientifique » le concept du patriotisme et le trouvait has, superstitieux, bon pour les faiseurs de phrases et les utopies des artistes.

## Gazette du Nord

On annonce la mort :

M. A. LILLE, de M. Henri Frizon, directeur de la « Gazette d'Armentières » depuis 14 ans, décédé vendredi, dans sa 58<sup>e</sup> année, administré des sacrements.

M. A. LILLE, de Mlle Marie-Aimée Serive, décédée, munie des sacrements à l'âge de onze ans et demi, à la suite d'une courte maladie.

Elle était la fille de M. et Mme Henri Serive et la petite-fille de Mmes Georges Serive et Henry Boutry.

Les funérailles seront célébrées mardi, en l'église Sainte-Catherine, à onze heures.

M. BORRE, de M. Charles Bécourt, conseiller municipal, membre de la commission du Bureau de bienfaisance, décédé vendredi, à l'âge de 72 ans, muni des sacrements.

Les funérailles auront lieu mercredi, à neuf heures et demie du matin, en l'église de Borre.

Le défunt était l'oncle de M. l'abbé Bécourt, professeur au Collège Saint-Jacques, d'Hazebrouck.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos réconforts et condoléances.

Mme. Marie, Joseph (7 ans et 7 quart).

Samedi, à onze heures et demie, en l'église Saint-Eloi, à HAZEBROUCK, a été célébré le mariage de Mlle Germaine Plancke, fille de M. Emile Plancke, industriel, et de Madame, née Bar, avec M. Henri Pierre, commissaire spécial, attaché au ministère de l'Intérieur.

Les témoins étaient : pour la mariée, MM. Oscar Bar, tanneur à Béthune, son grand-père, et Eugène Plancke, tanneur à Hazebrouck, son oncle ; pour le marié, M. Hennion, directeur de la Société générale, commandeur de la Légion d'honneur, son oncle, et Louis Chole, buffetier à Tergnier, son beau-frère.

### LE SERVICE FUNEBRE POUR M. PIERRE WIBAUX

Samedi matin a été célébré, en l'église Saint-Martin, à Roubaix, une messe solennelle pour le repos de l'âme de M. Pierre Wibaux, décédé le 21 mars à Chicago (Etats-Unis), au cours d'une opération.

Une nombreuse assistance remplissait la chapelle et les personnes présentes à l'église étaient venues pour témoigner leur sympathie à la famille du défunt.

Nous avons noté la présence de MM. Albert Prouvost, président du Tribunal de Commerce de Roubaix, Eur. Mathon et Henri Ternynck, anciens présidents du même Tribunal, El. Carissimo, vice-président de la Chambre de Commerce, Sayet, Deschodt, anciens adjoints de Roubaix, Ch. Droulers, président de la Société de Géographie de Roubaix, Joire, sculpteur à Lille, docteur Btruille, président du Comité de protection de l'enfance de Roubaix, Jean Besut, etc., etc.

La messe a été chantée par M. Villain, assisté de MM. Beigne et Nouchon.

L'absoute a été donnée par Mgr Bertheaux, archevêque de Roubaix-Tourcoing.

M. Pierre Wibaux, enlevé si prématurément à l'affection des siens, était né à Roubaix en 1858. Fils de M. Achille Wibaux, qui dirigea si longtemps les établissements Wibaux-Frères, il s'installa, en 1883, aux Etats-Unis, et avait créé à Wibaux, un centre important d'élevage. Il avait contribué à la propagation de l'influence française dans l'Amérique du Nord et s'était vu décorer en 1903 la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Il n'oubliait cependant pas Roubaix. De temps en temps il s'adressait aux œuvres sociales et contribua de ses deniers à assurer leur existence. C'est ainsi que sa générosité lui fit donner à chacune des « Gouttes de Lait » de Roubaix, Lille, Tourcoing, auxquelles il portait un grand intérêt, une subvention de 25.000 francs. Il était encore président d'honneur de la Goutte de Lait de Roubaix.

Lorsque M. Eugène Motte fit appel à la générosité publique pour construire l'Hôpital de la Fraternité, M. Pierre Wibaux lui, avec son père, l'un des premiers souscripteurs, et s'inscrivit pour 10.000 francs.

## ÉCHOS

COMMISSION DÉPARTEMENTALE  
La Commission départementale se réunira le mercredi 2 avril 1913, à deux heures et demie de l'après-midi.

NOUVELLES MILITAIRES  
Géné. — M. André Deswarre, de Lille, officier de réserve au 1<sup>er</sup> groupe aéronautique, est nommé sous-lieutenant et est affecté au 3<sup>e</sup> groupe aéronautique, à Lyon (service actif).

Service de santé. — Sont promus officiers d'administration de 3<sup>e</sup> classe de réserve : MM. Lamy, affecté à l'hôpital de Lille ; Langrand, même affectation ; Lemaury, affecté à la 1<sup>re</sup> section d'indigènes à Lille ; Gry, affecté à l'hôpital de Calais ; Flament, affecté à l'hôpital de St-Omer ; Ducoux, affecté à l'hôpital de Cambrai ; Dupont, affecté à l'hôpital de Dunkerque ; Droquère, affecté à l'hôpital de Maubeuge.

Sapeurs-Pompiers  
Sont nommés dans le département du Nord :

Au grade de capitaine : MM. Constant Lobert, à Anzin (service) ; Emile Broulin, à Beuvrages (honoraire) ; Aristide Mennesier, à Fourmies (service) ; Albert Lenoir, à Fourmies (honoraire).

Au grade de lieutenant : MM. Henri Cambien, à Anzin (service) ; Emile Hise, à Beuvrages (service).

Constant Audin, à Beuvrages (service) ; Constant Audin, à Beuvrages (service) ; MM. Hippolyte Dumas, à Fourmies (service) ; Jules Lhote, à Anzin (service) ; Daniel Daugle, à Beuvrages (service) ; Numa Lefebvre, à Haynecourt (service) ; Louis Brenns, à Lomme (service) ; Géo Devigne, à Mazinghen (service).

M. Pozzo di Borgo, directeur des douanes à Valenciennes, est nommé à Perpignan.

M. Philippe, inspecteur de 1<sup>re</sup> classe à Longvion (direction de Nancy), est nommé à Valenciennes.

### NOS AUMONIERS AU MAROC

Voici une liste que liront avec bonheur tous ceux qui ont des parents, à quelque degré que ce soit, des âmes aimées, offrant bravement leur vie pour la patrie au Maroc ; c'est la liste des aumôniers militaires qui, à leurs risques et périls, à leurs frais (et ils sont tous pauvres), sont partis à nos pour apporter à nos braves soldats les secours et les consolations de la religion :

MAROC ORIENTAL  
BERKANE : Père Réginald Maillard.  
OUJDA : Père Théodore Baccaletti.  
TAOURIRT : Père Laurent Philippe.

MAROC OCCIDENTAL  
FEZ : Père Dominique Bouchery et Père Théophile Maloussena.  
MEQUINEZ : Père Henry Koehler et Père Apollinaire Colombi.  
RABAT : Père Joseph Hardy.  
CASABLANCA : Père Urbain Pédieu.  
SETTAT : Père Vincent Paumier.  
MARRAKECH : Père Austine Castang.

Rien de plus touchant que les lettres que reçoivent ces aumôniers des parents rassurés par leurs soins sur les blessures de leurs enfants, ou consolés, fortifiés par la pensée que ceux-ci ont eu, à leur chevet, un ministre de Dieu pour les absoudre et adoucir leurs derniers moments.

### LA FIEVRE APHTEUSE DANS LE PAS-DE-CALAIS

Chaque-huit bêtes à cornes ont été reconnues atteintes de la fièvre aphteuse dans deux fermes à Bucquoy, près d'Achieux.

### CONCOURS d'Animaux Reproducteurs à Hazebrouck

ESPECES BOVINE ET PORCINE

Voici le programme du concours organisé, le lundi 21 avril, par la Société d'Agriculture de Hazebrouck, et qui est doté de subventions de 100 fr. du ministère de l'Agriculture, 1.250 fr. du Conseil général du Nord et 1.500 fr. de la ville d'Hazebrouck.

Essai de bœufs (race flamande pure). — Taureaux sans dents de remplacement. — 1<sup>er</sup> prix, 120 fr. et médaille offerte par M. l'abbé Lemaire, député ; 2<sup>e</sup>, 120 fr. ; 3<sup>e</sup>, 100 fr. ; 4<sup>e</sup>, 90 fr. ; 5<sup>e</sup>, 85 fr. ; 6<sup>e</sup>, 80 fr. ; 7<sup>e</sup>, 55 fr. ; 8<sup>e</sup>, 45 fr. ; 9<sup>e</sup>, 35 fr. ; 10<sup>e</sup>, 25 fr. ; 11<sup>e</sup>, 20 fr. ; 12<sup>e</sup>, 15 fr. et 14<sup>e</sup>, 15 fr. ; plus 6 prix de 10 fr.

Taureaux de tout âge. — 1<sup>er</sup> prix, 100 fr. ; 2<sup>e</sup>, 75 fr. ; 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>, 50 fr. ; 5<sup>e</sup>, 20 fr.

Genisses reconnues pleines ou à lait ayant au plus deux dents de remplacement. — 1<sup>er</sup> prix, 80 fr. et objet d'art offert par M. Degroote, conseiller général ; 2<sup>e</sup>, 80 fr. ; 3<sup>e</sup>, 60 fr. ; 4<sup>e</sup>, 40 fr. ; 5<sup>e</sup>, 30 fr. ; 6<sup>e</sup>, 20 fr. ; 7<sup>e</sup>, 15 fr.

Genisses de quatre à six dents de remplacement reconnues pleines ou à lait. — 1<sup>er</sup> prix, 75 fr. et objet utile à l'agriculture offert par M. Vandenhoeche, conseiller général ; 2<sup>e</sup>, 60 fr. ; 3<sup>e</sup>, 50 fr. ; 4<sup>e</sup>, 35 fr. ; 5<sup>e</sup>, 20 fr. ; 6<sup>e</sup>, 15 fr. ; 7<sup>e</sup>, 10 fr.

Vaches à lait de tout âge. — 1<sup>er</sup> prix, 100 fr. ; 2<sup>e</sup>, 80 fr. ; 3<sup>e</sup>, 60 fr. ; 4<sup>e</sup>, 50 fr. ; 5<sup>e</sup>, 40 fr. ; 6<sup>e</sup>, 30 fr. ; 7<sup>e</sup>, 20 fr. ; 8<sup>e</sup>, 15 fr. ; 9<sup>e</sup>, 10 fr. ; 10<sup>e</sup>, 5 fr.

Vaches pleines de tout âge dans un état de gestation très avancé. — 1<sup>er</sup> prix, 100 fr. ; 2<sup>e</sup>, 80 fr. ; 3<sup>e</sup>, 60 fr. ; 4<sup>e</sup>, 40 fr. ; 5<sup>e</sup>, 30 fr. ; 6<sup>e</sup>, 20 fr. ; 7<sup>e</sup>, 15 fr.

Essai de porcs. — Verrats : 1<sup>er</sup> prix, 40 fr. ; 2<sup>e</sup>, 30 fr. ; 3<sup>e</sup>, 20 fr. ; 4<sup>e</sup>, 10 fr. Truies : 1<sup>er</sup> prix, 30 fr. ; 2<sup>e</sup>, 20 fr.

Le bureau des inscriptions sera ouvert à neuf heures du matin, sous les arcades de l'Hôtel-de-Ville. L'admission des animaux sur le lieu du concours sera fermée à dix heures et demie.

Le concours se tiendra sur la Grand-Place et sera suivi d'un banquet à la « Fleur de Lys ».

La distribution des récompenses se fera à la mairie d'Hazebrouck le lundi 13 octobre, à onze heures du matin.

Quatre récompenses seront accordées pendant l'année 1913 aux vieux serviteurs les plus méritants, dont les patrons font perdre de la Société.

Cinq récompenses, de 10 fr. chacune, offertes par M. Lemaire, député, seront accordées aux servantes de ferme les plus méritantes.

Les propositions doivent être adressées au secrétaire de la Société avant le 1<sup>er</sup> juillet.

### LE SUCRE BEGHIN

Un ouvrier gagne un gros lot à MAUBEUGE

M. Loir, ancien ouvrier de l'usine Wautier et C<sup>o</sup>, de Maubeuge, possédait une obligation du Crédit Foncier. Lors d'un des derniers tirages, il a gagné un lot de cent mille francs.

M. Loir et sa femme habitent au faubourg de Mons.

### UNE FEMME SE TUE A HAUSBY

en descendant un escalier

Mme veuve Dhussay, née Lydie Lobry, 77 ans, vivant seule, était montée à son grenier. En descendant, elle tomba du haut de l'escalier. Entendant un bruit insolite et des râles, des voisins accoururent et relevèrent la pauvre femme, qui expira quelques instants plus tard, sans avoir repris connaissance. Un docteur constata une fracture du crâne.

### LES VIOLETTES DE PAQUES

Sous ce titre printanier, Victor Vaissier nous présente un nouveau savon, qui contient tout le charme des violettes fraîches, s'est-à-dire la quintessence des fleurs et le jus aromatique des feuilles.

### Un bateau de pêche incendié AU LARGE DE DUNKERQUE

Vers une heure et demie du matin, samedi, le maître de pêche Auguste Vanhille, du bateau « Don-de-Dieu », se trouvait au large des côtes, quand il aperçut tout à coup une vive lumière en mer. Il se porta de ce côté et constata bientôt qu'un sloop à moteur, « Le Jacques », n<sup>o</sup> 110, armé par M. Risaine de Rosendael, patron Peraan, était en feu ; les deux hommes d'équipage couraient les plus grands risques.

Il réussit à accoster le sloop et, après avoir contribué à éteindre l'incendie, qui s'était déclaré près du réservoir à essence, prit les deux pêcheurs à son bord et leur bateau sur remorque.

Mais en cours de route le feu se déclara à nouveau, et le sloop sombra à hauteur du lazaret.

Le ministre serait dû à l'infirmité d'un paquet d'étoiles qui aurait de suite communiqué le feu au réservoir à essence.

### ESSENCE POUR AUTOS Pour une même dépense la Moteurine vous fera faire le plus de chemin

Vingt ouvriers sous une charpente A BRUXELLES

La charpente métallique d'un hangar, dans une brasserie, s'est écroulée. Vingt ouvriers ont été blessés grièvement ; cinq d'entre eux sont en danger de mort.

### Fromont sera-t-il exécuté ?

Le dossier de ce condamné à mort est parti pour le parquet de la Cour de cassation avec avis du président du Tribunal civil de Saint-Omer qui a « rejeté » cette affaire. A cet avis est joint celui du parquet général de Douai.

On affirme que ces avis concluent formellement au rejet de tout recours en grâce et à l'exécution de Fromont, représenté comme un individu ayant eu conscience de ses actes et indignes de pitié.

### LE FEU à MARLY-LES-VALENCIENNES

DÉGATS IMPORTANTS

Samedi matin, vers quatre heures, un violent incendie a éclaté à la Compagnie générale de construction des wagons-lits, à Marly-les-Valenciennes.

C'est dans le magasin où l'on travaille le bois que le sinistre a été déclaré : ce bâtiment, qui mesure cent trente mètres sur quinze, était construit en bois et couvert avec de la tôle ondulée ; il était situé à l'alle droite de l'usine, qui occupe huit cent soixante-dix ouvriers.

Le veilleur de nuit, Henri Normand, qui s'aperçut le premier du feu, donna l'alarme et, aidé d'une équipe d'ouvriers, organisa les premiers secours. Les trois pompes de l'établissement furent mises en batterie. Les pompiers de Marly, commandés par M. le capitaine Monchicourt, arrivèrent peu après, bientôt suivis d'un piquet du 127<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Malheureusement, malgré toute l'activité déployée, le bâtiment incendié ne formait plus que des débris fumants. Ce n'est que vers huit heures que les pompes, aidées de la population accourue en masse, purent se rendre maîtres du sinistre. On continua à noyer les débris dans la crainte d'un retour offensif du feu, et quatre pompes sont restées sur les lieux.

On ignore jusqu'à présent le chiffre des dégâts, mais on croit qu'ils atteignent environ cent mille francs. Il y a assurance.

### PARFUM CACHEMYRE

SAVON NOTRE-DAME DE LA TREILLE pur et hygiénique pour le linge et le ménage, avec eschat parfumé. — Victor VAISSIER.

### UN MINEUR POIGNARDÉ A VICOINGE

Vendredi matin, vers neuf heures, le mineur Charles Boulanger, 29 ans, pensionnaire de l'estaminet Charles Deguide, rue de Saint-Amand, annonça à son logeur qu'il prenait congé. Puis il fit ses paquets, dans lesquels il voulut mettre un réveil.

Dégradé le prix de lui laisser en gage cet objet. Deux pensionnaires, M. et Mme Florent, prirent parti pour le logeur, qui protesta et bouscula le couple.

La dame Florent perdit tout sang-froid. Tandis que son mari terrassait le mineur, elle fut frappée d'un couteau et en donna plusieurs coups au mineur tombé.

Le blessé porte une plaie à l'omoplate gauche et une autre à son cuir chevelu. Il n'est nullement en danger.

### A TOURCOING Un mari séparé de sa femme tente de tuer cette dernière.

Il se brûle ensuite la cervelle.

### LE MENAGE HAINZ-VANDERDONCK

Maria Vanderdonck, née à Avelghem, âgée aujourd'hui de 50 ans, épouse en secondes nocces, il y a 25 ans, Nicolas Hainz, âgé de 50 ans, né à Benoit (Luxembourg belge), il y a deux ans, la mari qui était chef d'équipe chez MM. Debais et Dazin, expéditeurs rue du Grand-Chemin à Roubaix, fut condamné à 18 mois de prison, pour vols de laine à la gare. Sa peine terminée, il fut expulsé du territoire français.

« Sa femme, dont la vie avec Hainz était fort dure, refusa de le suivre en Belgique. Il y a trois mois elle vint s'installer à l'estaminet du « Bouillon », rue Dervaux. Elle devait quitter ce cabaret aujourd'hui pour aller reprendre un autre débit à Roubaix, rue Lacroix.

### LE BRAME

Hainz aurait voulu, à plusieurs reprises, que sa femme vint le rejoindre à Meusoren. Il avait fait faire de multiples démarches en vue de reprendre la vie commune. Sa femme avait toujours opposé un refus catégorique.

Hier samedi, Hainz acheta un revolver de calibre 9 et des cartouches à balles blindées. Il s'en vint vers 6 heures à l'estaminet du « Bouillon ». Un consommateur, M. Delfrennes, charpentier, buvait tranquillement une consommation.

Hainz se fit servir un genièvre, un second, un troisième. Il en était à ce dernier verre quand M. Delfrennes sortit. Jusque-là il avait été calme.

Sa femme pensa qu'il finirait par s'en aller et dans l'espoir de l'attraper au moment où il se rendrait à la cuisine le laissèrent seul dans la salle de débit.

Hainz, au contraire, la suivit. Le voyant s'approcher, elle lui ferma la porte nez. Le mari fit effort pour l'ouvrir. Un carreau du vitrage se brisa puis la porte céda sous la poussée de Hainz, grand gaillard taillé en hercule.

Se posant en face de sa femme, il lui dit : « Maintenant, c'est fini. Je vais te tuer et me brûler la cervelle. Tu me vois le revolver acheté le matin. Hainz en déchargea un coup sur Marie Vanderdonck.

## Du 29 mars 1913 COURS DES MARCHES A TERME EN LAINES, COTONS ET CAFES Du 29 mars 1913 DERNIERS TELEGRAMMES

| MOIS      | Roubaix-Tourcoing T. U. |                     | Anvers T. B.        |                   | Le Havre         |                           | Le Havre |       | Le Havre |       | New-Orléans |        | New-York |        | New-York |        | LIVERPOOL |                         |
|-----------|-------------------------|---------------------|---------------------|-------------------|------------------|---------------------------|----------|-------|----------|-------|-------------|--------|----------|--------|----------|--------|-----------|-------------------------|
|           | COTE préc.              | COTE 11 h. 30 Roub. | COTE 4 h. 30 Anvers | OFFRES ach. vend. | COTE de 11 h. 30 | Laines Méridas COTE 10 h. | COTONS   | CAFES | COTONS   | CAFES | COTONS      | COTONS | CAPES    | COTONS | CAPES    | COTONS | MOIS      | COTONS cours de clôture |
| Mars      |                         |                     |                     |                   |                  | 494 50                    | 81 02    | 73 50 | 73 50    |       |             |        |          |        |          |        |           |                         |
| Avril     | 0 47 1/2                | 0 47 1/2            | 0 45                | 0 47 1/2          | 0 225            | 144 50                    | 81 02    | 73 50 | 73 50    |       |             |        |          |        |          |        |           |                         |
| Mai       | 0 40                    | 0 40                | 0 40                | 0 40              | 0 175            | 144 50                    | 81 02    | 73 50 | 73 50    |       |             |        |          |        |          |        |           |                         |
| Juin      | 0 37 1/2                | 0 37 1/2            | 0 35                | 0 35              | 0 145            | 144 50                    | 81 02    | 73 50 | 73 50    |       |             |        |          |        |          |        |           |                         |
| Juillet   | 0 35                    | 0 35                | 0 35                | 0 35              | 0 125            | 144 50                    | 81 02    | 73 50 | 73 50    |       |             |        |          |        |          |        |           |                         |
| Août      | 0 32 1/2                | 0 32 1/2            | 0 30                | 0 30              | 0 105            | 144 50                    | 81 02    | 73 50 | 73 50    |       |             |        |          |        |          |        |           |                         |
| Septembre | 0 29 1/2                | 0 29 1/2            | 0 27 1/2            | 0 27 1/2          | 0 085            | 144 50                    | 81 02    | 73 50 | 73 50    |       |             |        |          |        |          |        |           |                         |
| Octobre   | 0 27 1/2                | 0 27 1/2            | 0 25 1/2            | 0 25 1/2          | 0 065            | 144 50                    | 81 02    | 73 50 | 73 50    |       |             |        |          |        |          |        |           |                         |
| Novembre  | 0 25 1/2                | 0 25 1/2            | 0 23 1/2            | 0 23 1/2          | 0 045            | 144 50                    | 81 02    | 73 50 | 73 50    |       |             |        |          |        |          |        |           |                         |